

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-4-chem | Théorie. ItemPunition \[correction d'épreuve de Surveiller et Punir?\]](#)

Punition [correction d'épreuve de Surveiller et Punir?]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0186

SourceBoite_007-4-chem | Théorie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

non seulement du nombre, mais de la qualité, et en quelque sorte du mode de constitution. Les lois de la force régissent.

Ce qui « fait » un criminel, c'est le mépris des lois auxquelles il a lui-même souscrit. L'instance qui se dresse en face de lui ne peut le faire qu'au nom de ces lois elles-mêmes. La guerre qui l'oppose au corps social n'est donc pas symétrique chez les deux « adversaires »; elle ne les met pas l'un en face de l'autre comme deux États qui s'affrontent violemment par les armes, ou pacifiquement en respectant le droit des gens. La guerre faite au criminel ne peut être que l'application de la loi civile. Situation paradoxale, donc : le criminel se met de droit dans une situation de guerre que le droit oblige à ne pas lui faire, autrement que par l'exercice de la loi elle-même. La guerre des peuples entre eux, et la guerre qu'ils mènent contre les criminels ~~peut être la même origine~~¹; elle ~~ne peut avoir la même forme~~. « Le souverain ne peut réprimer l'injustice des nations étrangères que par le terrible droit de la guerre, qui n'est autre chose que le pouvoir que la nature, en destinant l'homme à se conserver lui-même, lui a donné d'employer la force contre la violence... Il peut au contraire, et il doit réprimer l'injustice de ses sujets par les règles du gouvernement qui ne sont autre chose que les formes prescrites à son autorité soit par l'ordre naturel de toute société, soit par la constitution particulière de l'État dont il est le chef ² ». Et un quart de siècle plus tard Robespierre fera valoir, contre la peine de mort, que la force de tous ne peut être utilisée pour tuer un homme seul : même les habitudes brutales de la guerre ne le permettent pas ³. Le criminel sera donc un ennemi, mais un ennemi dont on ne se venge pas, dont on ne triomphe pas par la force déchaînée. A sa guerre individuelle, on oppose la paix de tous. Et son châtement, s'il signifie la défense du corps social, doit faire partie du fonctionnement même de ce corps; il doit s'intégrer à son « économie »; et être exactement celui auquel le criminel lui-même a souscrit en acceptant les lois de son pays. On lui

1. Cf. par ex. Vattel, *Le Droit des gens*, 1768, p. 161 : « La société est en droit de maintenir sa sûreté en punissant ceux qui l'offensent... voilà d'où vient le droit du glaive qui appartient à une nation ou à son conducteur. Qu'elle en use contre une autre nation, et c'est la guerre; lorsqu'elle s'en sert à punir un particulier, c'est la justice vindicative. »

2. N. B. Moreau, *Les devoirs du prince ou Discours sur la justice*, rédigé en 1767, éd. de 1782.

3. Robespierre. Discussion à propos du Code pénal, 30 juin 1791. *Archives parlementaires*, t. XXVI, p. 22. D'une façon générale les discussions sur la peine de mort à cette époque tournent autour de cette question : comment le pouvoir de tuer qui relève typiquement de la guerre peut-il intégrer à une législation civile. Cf. par ex. Petion de Villeneuve [*Archives parlementaires*, t. XXVI, p. 640].



